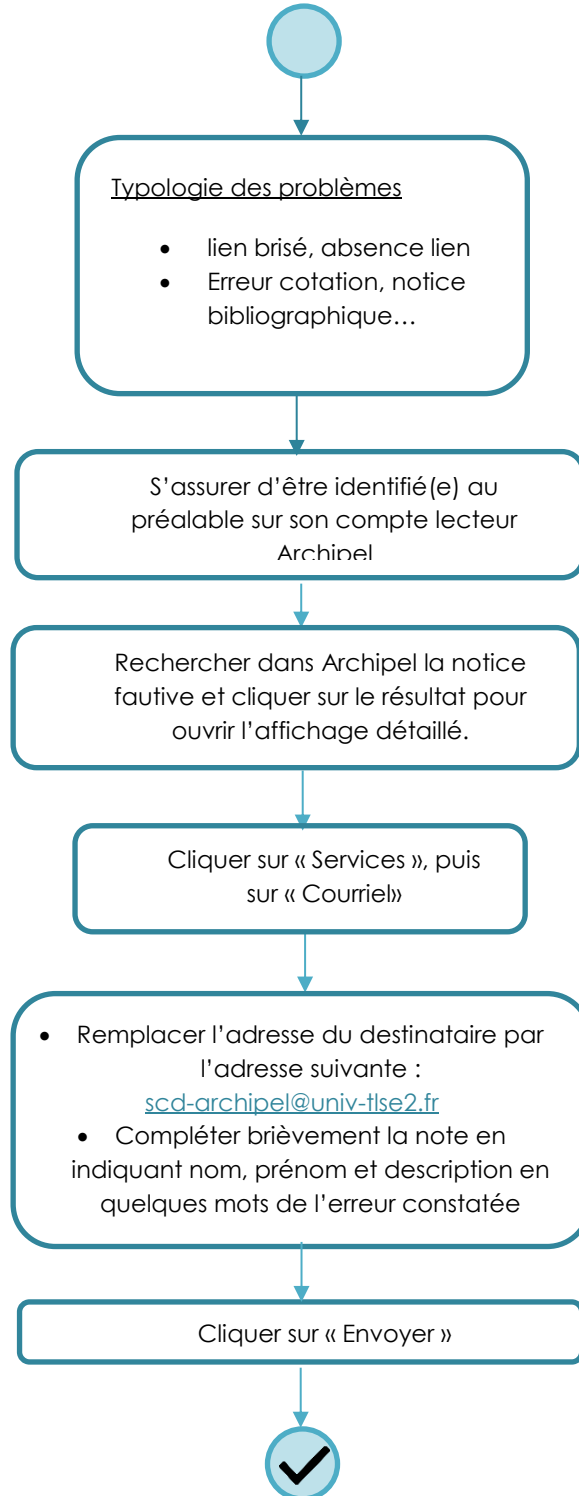




Comment signaler une erreur sur une notice archipel ?

Une erreur est constatée sur une notice du catalogue Archipel (ressource numérique ou physique)



NB : les collègues (admin signalement ou admin doc'elec) derrière l'adresse scd-archipel@univ-tlse2.fr, se chargent de transmettre à qui de droit la demande ou de procéder directement à la correction